

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 25 (1874)
Heft: 7

Artikel: Extrait du rapport sur le 2me group, économie rurale et forestière, de l'exposition universelle de Vienne en 1873
Autor: Landolt, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE.

Organe de la Société des forestiers suisses.

Rédigé par

El. Landolt, W. de Greyerz et J. Kopp,

édité par

la librairie Hegner à Lenzbourg.

N^o. 7.

Juillet.

1874.

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois chez **D. Hegner à Lenzbourg**. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de 3 fr. — par an, franco pour toute la Suisse. On peut s'abonner pour 3 fr. 20 à tous les bureaux de poste.

On est prié d'adresser à M. **El. Landolt**, professeur à Zurich, les envois concernant la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à la librairie **Hegner** à Lenzbourg.

Extrait du rapport sur le 2^{me} groupe, économie rurale et forestière, de l'exposition universelle de Vienne en 1873.

Par *El. Landolt*.

Nous référant aux communications relatives à la partie forestière de l'exposition, publiées aux pages 57, 149 et 165 de ce journal, volume de 1873, nous empruntons au rapport officiel du membre suisse du jury choisi pour ce groupe, les observations complémentaires et les conclusions suivantes :

Mais auparavant nous sommes heureux d'annoncer que la société des forestiers suisses a reçu aussi un diplôme d'honneur du jury du groupe XVIII, architecture et génie civil, pour son exposition du travaux pour l'endiguement des torrents.

Voici maintenant comment s'exprime le rapport à l'égard du jugement du jury international.

Quoique le jury ait décidé à l'unanimité de nous décerner les distinctions mentionnées, et qu'il ait ainsi placé la Suisse sur le

même rang que les nations les plus avancées dans l'économie forestière, nous ne sommes nullement en droit d'en conclure que nous ayons atteint le but, et que jetant un regard serein sur le passé et sur l'avenir, nous puissions nous réjouir de grands progrès accomplis et généralement reconnus. Nous devons accepter ces distinctions pour ce qu'elles sont, et non pas pour ce qu'elles paraissent ou pourraient être. Elles sont une reconnaissance de nos efforts persévérants pour ouvrir la voie à une économie forestière régulière et l'introduire jusque dans nos hautes montagnes, une reconnaissance de l'utilité de nos travaux pour parer aux ravages des torrents et pour boiser les lieux où ils se forment, une preuve qu'au jugement d'experts, nous avons choisi la bonne voie pour atteindre notre but, et en même temps un encouragement à progresser sans relâche ; mais il ne nous est nullement permis d'y supposer une récompense pour des travaux distingués dans tout le domaine de l'économie forestière et dans toute l'étendue de la Suisse.

Si nous jetons un regard autour de nous dans notre patrie, nous devons nous dire au contraire : ce n'est que sur une bien petite portion du pays que nous pouvons considérer notre tâche comme accomplie d'une manière plus ou moins satisfaisante ; sur une beaucoup plus grande étendue des améliorations importantes ont été il est vrai introduites, ou du moins la voie leur a été frayée, mais une bonne économie forestière n'a pas encore été établie ; enfin sur la plus grande étendue fort peu de chose ou même rien du tout n'a été fait pour obtenir une amélioration durable de l'économie forestière.

Dans ce domaine un vaste champ est ouvert aux législateurs, aux propriétaires de forêts et à leurs représentants, aux forestiers et à tout le peuple, et pour défricher ce champ il faut les efforts réunis d'esprits sérieux, de mains laborieuses et un esprit de sacrifice chez la génération actuelle. S'il reste inculte et abandonné la forêt sera peu à peu transformée en un désert et non seulement les vastes étendues de sol qu'elle occupe demeureront stériles, mais encore le pays et la nation en subiront le contre-coup d'une manière très-défavorable ; s'il est au contraire activement soigné et entretenu, la forêt rétribuera richement pour les travaux et les peines qu'on lui aura consacrées, elle maintiendra le pays dans un état prospère, nos montagnes et nos vallons

pourront demeurer la patrie chérie d'une population active et heureuse.

Sous le titre «conclusions» le rapporteur ajoute pour terminer les réflexions suivantes :

Si l'on demande quelle est l'utilité des expositions pour l'économie forestière, on doit aboutir à peu près à la même réponse que celle qui a été donnée pour l'agriculture savoir : l'utilité des expositions forestières comme celle des expositions agricoles est inférieure à celle des expositions de l'industrie, *parce-que le facteur qui exerce la plus grande influence sur la formation des produits forestiers, la station des arbres, ne peut pas être exposé, et que les procédés employés pour élever les boisés, ne peuvent être représentés que très-imparfaitement.*

Cependant, comme les diverses expositions forestières à Vienne étaient très-variées, et qu'elles permettaient d'étudier des branches de l'économie forestière pour lesquelles la connaissance des lieux n'est pas absolument nécessaire, il y avait là pourtant aussi beaucoup à apprendre pour les forestiers.

D'abord cette exposition était tout à fait appropriée à donner un aperçu général de l'économie forestière en Europe plus complet et plus frappant que celui qu'on pourrait acquérir par l'étude la plus active et la plus scrupuleuse de la littérature forestière, et cela dans un temps relativement très-restreint. Or ce résultat est non seulement précieux pour les hommes du métier, mais pour tous ceux qui s'intéressent à l'économie forestière, et particulièrement pour les hommes d'état qui ont à s'en occuper. Cet aperçu engagera ceux qui se le sont procuré, à comparer l'état forestier des divers pays et des diverses administrations, à rechercher les causes des diversités que l'on constate dans le développement de l'administration, dans l'organisation et dans les résultats obtenus, et à tirer des observations qu'ils auront faites des conclusions pour le développement de l'économie forestière dans leur propre pays. Il éveillera une vive émulation entre les divers concurrents, facilitera l'introduction et l'exécution des améliorations, et deviendra ainsi une source constante de progrès non seulement pour ceux qui doivent se dire qu'ils sont restés en arrière, mais même aussi pour ceux qui se sont trouvés les plus avancés et qui ont reçu les premières distinctions.

Cette exposition semblait en outre faite pour donner d'utiles enseignements sur la manière d'organiser à l'avenir des entreprises semblables, d'autant plus que précisément dans la division forestière on était frappé d'inconvénients qui paraissaient moins évidents dans d'autres divisions de l'exposition.

D'après les observations faites, on devrait aviser à ce que désormais les objets d'exposition soient moins éparpillés, et à cet effet à ce que les petits propriétaires de tout un pays ou du moins d'une grande division de pays, se réunissent entre eux, et dans la règle avec l'administration forestière, pour organiser une seule exposition collective. Ce n'est que par ce moyen que l'on pourra obtenir une exposition bien ordonnée, qui permette de conclure sur l'état de l'économie forestière dans une contrée.

Pour avoir une image exacte et complète de l'économie forestière dans les pays concurrents, et pouvoir établir des comparaisons qui n'induisent pas à des conclusions mal fondées, chaque exposant devrait se faire un devoir d'organiser son exposition de telle sorte qu'elle représente le plus complètement possible dans son ensemble ou dans une branche spéciale, l'état de l'aménagement des forêts et fasse ressortir spécialement les particularités de l'organisation forestière et l'activité intellectuelle du personnel forestier. Celui qui ne veut pas embrasser une si grande tâche, fera mieux de se borner à prendre part à des expositions locales, ou bien s'il veut néanmoins s'exposer à une concurrence illimitée, il ne doit pas s'attendre à se voir décerner des distinctions de premier rang. Il semble au premier abord que cette manière de considérer les expositions a pour inconvénient de ne présenter au plus grand nombre des visiteurs que très-peu d'objets capables d'attirer leur attention, mais la valeur intrinsèque de semblables expositions dédommagerait amplement les experts. D'ailleurs les spécimens intéressants ne manqueraient pas tout à fait parce que d'une part les exposants du voisinage, d'autre part ceux qui cherchent des débouchés avantageux pour les produits bruts ou à demi-préparés de leurs forêts entreprendraient volontiers d'amener ces produits à leurs frais, et seraient aussi pleinement en droit de le faire.

Sans vouloir discuter la question de savoir si dans une exposition universelle les objets exposés doivent être classés simplement par pays ou bien d'après les diverses branches de l'activité

humaine, nous estimons pour notre part qu'il ne convient pas de mélanger les produits de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'exploitation des mines avec ceux de l'industrie et nous donnerions la préférence à une exposition séparée des produits bruts du sol et des instruments et machines employés directement à leur production et à leur exploitation, puis des moyens d'instruction, des résumés statistiques, etc. On rendrait ainsi de grands services aux visiteurs de l'exposition, dont la plupart veulent bien il est vrai se procurer aussi un aperçu général des produits de l'industrie humaine, mais ont surtout pour but d'en examiner quelques branches avec détails. La tâche ingrate et difficile des jurés en serait bien améliorée, et ceux qui veulent se livrer à une étude spéciale trouveraient les matériaux réunis de manière à leur en rendre l'utilisation bien plus facile. L'appréciation de l'ensemble des produits d'un pays ne souffrira pas sensiblement de cette séparation, parce qu'un homme seul est incapable de juger convenablement dans tous les domaines, et que comme qu'il en soit l'appréciation des diverses branches de l'activité humaine doit être confiée à des experts dans chacune de ces branches.

Enfin l'exposition forestière de Vienne n'a pas seulement donné lieu à ces considérations générales, elle nous a aussi fourni l'occasion de déduire des conclusions et des enseignements qui peuvent trouver une application utile à notre économie forestière. Ceux qui nous semblent le mieux mériter notre attention sont les suivants.

1. *Il faut reconnaître qu'en s'efforçant de répandre parmi le peuple en général, et chez les propriétaires de forêts en particulier, de saines notions forestières, on a choisi en Suisse une voie bonne et sûre, mais malheureusement bien longue, pour préparer des améliorations dans le domaine de l'économie forestière, et pour introduire un aménagement régulier des forêts et en avancer l'exécution. Il en résulte l'important avantage que les améliorations une fois obtenues sont des conquêtes réelles, qui ne peuvent être perdues qu'exceptionnellement, parce qu'elles sont basées sur la persuasion acquise de l'utilité ou même de la nécessité de leur introduction, en sorte que les mesures à prendre n'ont nécessité aucune contrainte et ont pu être maintenues sans opposition. Mais il n'est possible d'instruire le peuple sérieusement et d'une manière efficace de ses intérêts forestiers, que là où son intelligence est*

réveillée par une instruction générale suffisante, en outre il faut un certain nombre d'experts, puis il faut que ceux-ci aient l'occasion d'appliquer leur enseignements et de mettre de bons exemples sous les yeux des propriétaires de forêts. Malheureusement dans une assez grande étendue de la Suisse et précisément dans les localités où les améliorations seraient les plus urgentes, ces conditions ne se rencontrent qu'en partie ou pas du tout, ensorte que l'enseignement forestier est par là rendu très-difficile, si ce n'est impossible. Pour obtenir là aussi des améliorations durables, il faut que l'état intervienne, qu'il établisse et qu'il paye le personnel forestier indispensable, et qu'il lui donne l'occasion d'agir non seulement par la parole et la plume, mais aussi par l'exemple, en administrant des forêts. Il doit en outre aviser par voie législative à ce que les efforts des hommes clairvoyants, qui veulent introduire les améliorations nécessaires, ne soient pas entravés ou même complètement annulés par les ennemis de toute innovation, il doit faciliter l'abolition de tous les obstacles (tels que les servitudes, les conditions de propriété compliquées ou incertaines, les exploitations accessoires (abusives) qui s'opposent au développement rationel d'un bon aménagement des forêts; enfin il doit exiger que les forêts soient entretenues avec soin, qu'elles ne soient pas exploitées au delà du produit soutenu et que leur conservation soit ainsi suffisamment garantie. Si les cantons en question ne pouvaient ou ne voulaient pas prendre la chose en mains, les autorités fédérales devraient intervenir à leur tour. Cette question est d'une si haute importance et touche de si près aux intérêts généraux du pays, qu'un mode de procéder exceptionnel est non seulement justifiable, mais qu'il peut être commandé par les circonstances.

2. *Etablissement et développement d'un système d'essais et d'expériences forestières.* Les questions les plus importantes et les plus décisives pour l'aménagement des forêts attendent encore d'être résolues d'une manière exacte, ce qui ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'expériences poursuivies pendant longtemps avec les plus grands soins. Au nombre de ces questions nous rangeons tout d'abord: le choix de la révolution, l'influence de la régénération et du traitement des boisés sur leur développement et leurs produits, les avantages et les inconvénients du mélange des essences, l'influence des exploitations accessoires sur le pro-

duit en bois, l'importance de la forêt dans l'économie de la nature, etc. Il est donc indispensable que l'on entreprenne des expériences détaillées et consciencieuses sur la marche de l'accroissement des arbres isolés et des peuplements dans leur ensemble dans les diverses conditions de station, que l'on compare les résultats des régénérations naturelles et des cultures artificielles, ceux des semis et des plantations, des différents mélanges d'essences forestières, des expurgades et des éclaircies; que l'on observe exactement les effets du parcours du bétail et de l'exploitation de la litière, enfin que l'on étudie avec soin l'influence de la forêt sur les phénomènes météorologiques.

Il ne nous est pas permis de nous reposer à cet égard sur la pensée que nos voisins d'outre Rhin, travaillent déjà avec zèle à la résolution de ces questions et qu'ils nous communiquent le résultats de leurs recherches; il y va de notre honneur, et nos circonstances spéciales nous commandent de prendre part à ce grand travail, et de contribuer de toutes nos forces à rassembler et bien coordonner les matériaux nécessaires pour répondre à ces questions.

3. *Statistique forestière.* La grande importance de la statistique pour la résolution des questions d'aménagement les plus importantes est si généralement reconnue qu'il serait superflu d'insister ici sur la nécessité de lever, de rassembler et de coordonner les matériaux statistiques, il suffit donc simplement de la mentionner.

4. *Traitement rationnel de la tourbe.* La Suisse est riche en tourbe et précisément à cette époque la correction des eaux du Jura rend accessibles à l'exploitation d'immenses étendues de terrains tourbeux. Les prix du bois et de la houille s'élèvent si rapidement que non seulement il est à conseiller, mais que l'on est réellement obligé d'exploiter tous les autres combustibles, et en particulier ceux qui ne coûtent pas cher. Il vaut donc bien la peine de consacrer plus d'attention à l'exploitation et au traitement de la tourbe. Pour les petites exploitations le vieux procédé usité dès les temps les plus anciens, de couper la tourbe à la pelle carrée et de la sécher au soleil sans aucune préparation artificielle, est sans doute encore aujourd'hui le mode d'exploitation le plus convenable et le moins coûteux. Mais là où il s'agit d'exploiter de grandes quantités de tourbe pour l'employer

sur des locomotives ou dans des fabriques ou la transporter au chemin de fer, la tourbe doit être transformée et condensée pour pouvoir entrer en concurrence avec les autres combustibles. A l'exposition de Vienne on pouvait examiner des échantillons de tourbe à des états très-divers, et se renseigner sur les modes de préparation employés. L'examen de ces procédés tend à confirmer l'expérience faite en Suisse en divers lieux, que les méthodes les plus simples sont aussi les plus avantageuses et les plus dignes d'être recommandées, parce qu'elles perdent moins de matière, n'exigent pas de grandes dépenses, et livrent un combustible si non tout à fait distingué, du moins d'un bon emploi, homogène, et d'un transport facile.

Ces procédés, qui diffèrent entre eux passablement dans les détails, se résument pourtant essentiellement à ceci que l'on divise la tourbe encore humide en très-petits morceaux, puis qu'on l'étend et la pile sur un sol bien aplani, après quoi on la coupe en forme de tuiles et on la dessèche au soleil et à l'air de la manière ordinaire. Cette méthode n'exige nullement l'emploi de machines ou d'appareils compliqués. La tourbe ainsi préparée pouvant livrer un bon charbon, on peut aussi l'employer, carbonisée, dans les forges et les hauts-fourneaux; telle quelle, elle forme un bon combustible, qui supporte bien le transport.

Il vaudrait donc bien la peine de faire encore des essais à cet égard, d'autant plus que dans le Grand Marais et dans beaucoup d'autres localités, la tourbe devrait être exploitée avant que l'on défriche le sol ou qu'on le plante en forêt, et qu'aujourd'hui la correction du fleuve permet d'établir aisément toute la canalisation nécessaire pour le dessèchement.